



**INSTITUT DE  
FORMATION  
DES PROFESSIONNELS DE LA  
PHARMACIE**



**2024-2025**

# **DEUST TECHNICIEN PREPARATEUR EN PHARMACIE**

**Diplôme BAC+2**

**en partenariat avec l'Université de Franche-Comté**

**IFPP**

**46 - 50 Avenue Clémenceau | 25000 Besançon**

**03 81 82 16 71 | [informations.cfapharma@gmail.com](mailto:informations.cfapharma@gmail.com)**

**[www.cfapharma-besancon.com](http://www.cfapharma-besancon.com) |  CFA pharmacie Besançon - IFPP**



# E\_dito



Votre centre de formation de préparateur en pharmacie vous présente sa nouvelle identité et sa nouvelle formation. Le CFA régional de la Pharmacie devient désormais l'Institut de Formation des Professionnels de la Pharmacie et le DEUST technicien préparateur en pharmacie succède au Brevet Professionnel de préparateurs en pharmacie en partenariat avec l'UFR sciences de la santé de l'Université de Franche-Comté.

Toute l'équipe de notre institut de formation vous souhaite une formation studieuse pour une belle insertion professionnelle.

Alain CUSENIER,  
Président

Michel JASSEY,  
Directeur





# Sommaire

## 6. Bienvenue à l'IFPP

Présentation de l'Institut  
Les locaux  
Des méthodes pédagogiques innovantes

## 9. Modalités de préinscription et inscription

Préinscription  
Inscription

## 11. Qu'est ce que l'alternance ?

Le contrat d'apprentissage  
Le contrat de professionnalisation

## 14. Le métier de préparateur en pharmacie

## 15. La formation

Présentation  
Les moyens pédagogiques  
Contenu de la formation

## 18. Perspectives après le diplôme

## 19. Informations pratiques





L'IFPP, Institut de Formation des Professionnels de la Pharmacie est une association agréée, régie par la loi 1901. Elle est certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.

**L'IFPP DE FRANCHE-COMTÉ : UNE RÉFÈRENCE RÉGIONALE !  
PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FORMATION  
DES COLLABORATEURS DE PHARMACIENS.  
UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE DYNAMIQUE.  
UNE FORMATION AUX MÉTHODES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES  
QUI GARANTIT UNE INSERTION PROFESSIONNELLE.**

**DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie  
Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5  
N° RNCP 35719 - Arrêté du 11/06/2021**

### **Chiffres 2023 | 54 candidats**

Taux de réussite : 86 %

Taux de rupture 2022/2023 : 13 % (contre 28 % au niveau national)

Taux de satisfaction : 85 %

Taux d'insertion professionnelle 3 à 6 mois après la formation :

- 77 % sont en poste
- 23 % en formation

94 % des entreprises d'accueil interrogées sont très satisfaites et satisfaites de l'ensemble des prestations de l'IFPP.



**IFPP**

**Mr Alain CUSENIER  
PRESIDENT**



**ORGANISME DE FORMATION  
DIRECTEUR : Michel JASSEY**

**Direction pédagogique**

Khadija AFHAMI

REFERENTE MOBILITE HANDICAP

REFERENT QUALITE  
**Responsable pédagogique DEUST**

Clément PACIULLO

**Equipe de formateurs :**

Carole DEBOST  
Camille GANDEL  
Henri FAGON  
Anna KUENZI  
Francois-Joseph NONDEDEU  
Clément PACIULLO  
Caroline SCHMIDT  
Catherine VIOLLON ABADIE  
Intervenants UFR Santé

**Administratif**

**CHARGEE DE MISSION**

Ting CHEN

REFERENTE AIDE AUX APPRENTIS

**CHARGEE DE  
COMMUNICATION**

Anne FORNO

**Informatique**

Adrien DELEYROLLE

**Secrétariat accueil**

Sylvie VIDAL



**6** salles connectées : vidéoprojecteurs, wifi dont 1 salle informatique avec 20 PC+ webcam

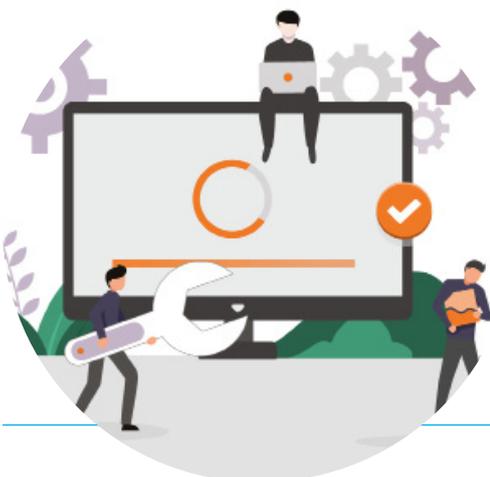
**1** salle travaux pratiques : laboratoire de préparations magistrales

**3** pharmacies expérimentales : pour les mises en situations professionnelles

**1** espace extérieur pour les pauses

**1** salle de visioconférence : pour les échanges avec les entreprises

**1** espace numérique de travail n°1 au niveau européen : ITS Learning, la plateforme d'apprentissage conçue pour l'enseignement hybride, intuitif, centralisé et personnalisable en terme de contenus.



# Modalités

## INSCRIPTION

Vous devez déposer un dossier à l'IFPP entre février et août.

Le plus tôt possible est recommandé afin d'avoir suffisamment de temps pour rechercher une pharmacie d'accueil et être aidé dans cette recherche par l'IFPP.

La formation démarre mi-septembre chaque année.

Pas de possibilité d'entrée et sortie permanents.

- **Sélection via Parcoursup**

Les apprenants sont sélectionnés via la plateforme Parcoursup. Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique incluant des représentants des CFA et de l'Université, et présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie.

Un contrat d'apprentissage doit être associé à la formation. L'obtention du baccalauréat est obligatoire avant l'entrée en formation.

- **Sélection hors Parcoursup :**

Préinscriptions dès février, contacter l'IFPP au 03 81 82 16 71 ou via notre site internet [www.cfapharma-besancon.com](http://www.cfapharma-besancon.com).

Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique incluant des représentants des CFA et de l'Université et présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie.

Un contrat d'apprentissage doit être associé à la formation. L'obtention du baccalauréat est obligatoire avant l'entrée en formation.

Une fois l'inscription définitive effectuée, vous devrez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 25 € à l'IFPP (Institut de formation des Professionnels de la Pharmacie) et de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus).



# Modalités

## Constitution du dossier

Votre dossier doit contenir les éléments suivants et nous être transmis à l'adresse de l'IFPP :

- Un CV à jour
- Une lettre de motivation
- Photocopie carte d'identité
- Photocopie du diplôme obtenu donnant accès à la préparation du DEUST Technicien/Préparateur en pharmacie (à fournir dès obtention)
- Photocopie des bulletins de notes des 2 dernières années
- Des frais de dossier de 40 euros (paiement en ligne sur notre site)

Tous les préinscrits seront convoqués pour passer des tests et un entretien individuel.

Votre pré-inscription sera prise en compte une fois l'intégralité des documents demandés réceptionnés. Vous recevrez un mail de confirmation.

## COÛT DE LA FORMATION

Pour les apprenti(e)s qui ont signé un contrat d'apprentissage, les frais sont pris en charge par un organisme financeur : OPCO\* (coût contrat défini par France Compétence soit 8550 € par année de formation).

Contrats de professionnalisation, situations particulières, autres possibilités de financement : nous contacter.



\* OPCO : Opérateur de compétences  
Financeur de la formation en lien avec l'entreprise  
signataire du contrat

# Alternance

L'alternance a pour but de donner aux personnes de moins de 30 ans, une formation complète (générale, théorique et pratique), en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré ou du supérieur ou un titre homologué reconnu comme sanction possible de la formation assurée par la voie de l'apprentissage.

Cette formation, qui fait l'objet d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, associe :

- Une formation dans une entreprise, fondée sur l'exercice d'une activité professionnelle en relation directe avec la qualification, objet du contrat : pharmacie d'officine ou d'établissement de santé.
- Des enseignements dispensés, pendant le temps de travail, dans un centre de formation d'apprentis, par des formateurs issus du monde professionnel, capables de mettre en relation permanente la théorie et le terrain.

La réussite de cette forme d'éducation suppose donc qu'une collaboration étroite soit établie entre le centre de formation et les entreprises qui y envoient leurs apprentis, afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une formation cohérente et efficace.



# Alternance

## DIFFÉRENTS CONTRATS

- **Contrat d'apprentissage**

C'est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier. Il permet à un jeune d'acquérir en alternance une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue.

Quelle est la durée ?

2 ans, contrat renouvelable (par les parties) une année si l'objectif n'a pas pu être atteint

Qui peut bénéficier de ce contrat ?

Toute personne de moins 30 ans au moment de la conclusion du contrat et ayant le niveau minimum requis pour suivre la formation choisie ou situation de handicap.

Quel est le statut de l'apprenti ?

L'apprenti a un statut de salarié et a les mêmes droits et obligations que les autres salariés de l'entreprise. Une spécificité concernant les congés payés d'un apprenti : ils doivent être posés en dehors des périodes de cours.

- **Contrat d'apprentissage pour les travailleurs handicapés**

Le contrat d'apprentissage aménagé est destiné à tout travailleur qui dispose de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) accordée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

La conclusion d'un contrat d'apprentissage aménagé est accessible à un candidat âgé de 16 ans au minimum et sans limite d'âge maximum.



# Alternance

- **Contrat de professionnalisation**

C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée de type particulier. Il permet à une personne d'acquérir en alternance une qualification professionnelle reconnue.

Quelle est la durée ?

- 2 ans, renouvelable une année si l'objet n'a pas pu être atteint.

Qui peut bénéficier de ce contrat ?

- Les personnes de moins de 26 ans et plus sans qualification professionnelle ou qui veulent compléter leur formation initiale, quel qu'en soit le niveau, pour pouvoir accéder aux métiers souhaités.
- Les demandeurs d'emploi, dès leur inscription au Pôle Emploi, lorsqu'une professionnalisation s'avère nécessaire pour favoriser leur retour vers l'emploi.

Quel est le statut de la personne ?

- La personne en contrat de professionnalisation a un statut de salarié et bénéficie des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise.



## ACTIVITÉS

- Dispensation d'ordonnances
- Conseils et prévention aux patients
- Préparation de médicaments
- Gestion des stocks
- Analyse critique de l'ordonnance (vigilance sur les contre-indications, dépassements de doses...)
- Établissement des formalités administratives vis à vis des organismes sociaux
- Facing (mise en place des linéaires et mise en place des vitrines)

## LES QUALITÉS REQUISES

- Méthodique : ce métier demande une rigueur extrême pour respecter les bons dosages, toute erreur peut être lourde de conséquence. Il faut donc rester concentré et ne pas être étourdi
- Relationnel : pour bien conseiller, écouter et rassurer la clientèle il faut avoir un bon sens relationnel
- Habilité manuelle : la minutie est essentielle pour ce métier, chaque geste doit être exécuté avec une grande précision





## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- Une formation rémunérée
- Un statut salarié
- L'enseignement général et professionnel est assuré par l'organisme de formation. La personne est aussi formée dans l'entreprise avec laquelle elle a signé un contrat de qualification. Elle est accompagnée par un tuteur.

## LES LIEUX D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

- Pharmacie d'officine
- Pharmacie à usage intérieur d'une structure de santé

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Seconder le pharmacien,
- Être à l'écoute des patients et de leur donner des conseils,
- Délivrer des médicaments à bon escient et sous le contrôle du pharmacien,
- Réaliser quelques préparations de produits pharmaceutiques sur prescription médicale,
- Participer à la gestion du stock

## PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un BAC ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.)
- Répondre aux critères nationaux (Parcoursup)
- Avoir signé un contrat en alternance avec un employeur

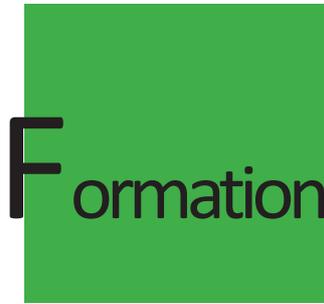
## LA DURÉE DE LA FORMATION À L'IFPP

Formation de 2 ans, soit 816 heures de formation.

## L'ALTERNANCE

Rythme hebdomadaire : 14 heures en centre de formation et 21 heures en entreprise.

**La formation de préparation au DEUST préparateur/technicien en pharmacie est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensations nécessaires.**



## **BLOCS DE COMPÉTENCES**

- BC01 : Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge
- BC02 : Travailler en équipe pluridisciplinaire et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques
- BC03 : Agir en matière de prévention
- BC04 : Gérer les flux pharmaceutiques
- BC05 : Se situer en tant que professionnel de santé
- BC01 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION PENDANT LA FORMATION**

- Des contrôles continus et contrôles terminaux
- Le tuteur en entreprise évalue l'acquisition des compétences de l'apprenant au moyen d'un questionnaire intégré à l'espace de formation numérique dédiée sur ITS-learning
- Les formateurs se réunissent à mi-semestre pour dresser un bilan sur les notes et le comportement de chaque apprenant, adressé ensuite à l'apprenti(e) et à son tuteur via la plateforme numérique
- Une session de rattrapage des contrôles terminaux est programmée chaque année
- Pour l'obtention du DEUST, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNEMENT**

- Cours théoriques mixtes (en présentiel et à distance)
- Blended Learning
- Travaux pratiques au laboratoire de galénique
- Mises en situation en pharmacie expérimentale
- Animation de l'alternance et communication avec l'entreprise grâce à un outil de liaison dématérialisé
- Entretiens individuels avec l'apprenant
- Travaux de groupes
- Soutien
- Visites en entreprises : intégration et pédagogiques

<b>SEMESTRE 1</b>	<b>Compétences professionnelles</b>
UE11 : Dispensation officinale 1 (31) + communication/méthodologie à l'officine (10)	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE12 : PAPP 1	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE13 : Microbiologie + infectiologie	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE14 : Galénique 1	BC01, BC03, BC04, BC05, BC06
UE15 : Préparation des médicaments 1	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE16 : Législation pharmaceutique 1	BC01, BC04, BC05, BC06
UE17 : Suivi projet tutoré	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
<b>TOTAL</b>	

<b>SEMESTRE 2</b>	<b>Compétences professionnelles</b>
UE21 : Dispensation officinale 2	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE22 : PAPP 2 (63) + Toxicologie (10)	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE23 : Phytothérapie (11) + Mycologie (4) + Aromathérapie (6)	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE24 : Botanique (10) + Pharmacognosie (11)	BC01, BC03, BC05, BC06
UE25 : Législation du travail	BC05, BC06
UE26 : Législation pharmaceutique 2	BC01, BC04, BC05, BC06
UE27 : Suivi projet tutoré	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
<b>TOTAL = 203h</b>	

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>Compétences professionnelles</b>
UE31 : Dispensation officinale 3	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE32 : PAPP 3 (74) + dispositifs médicaux 1 (5)	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE33 : Immunologie et pharmacologie	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE34 : Santé environnemental	BC03, BC05, BC06
UE35 : Chimie (15) et biochimie (23)	BC01, BC03, BC05, BC06
UE36 : Gestion à l'officine 1	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE37 : Suivi projet tutoré 3	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
<b>TOTAL = 203h</b>	

<b>SEMESTRE 4</b>	<b>Compétences professionnelles</b>
UE41 : Dispensation officinale 4	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE42 : PAPP 4 (70) + dispositifs médicaux 2 (5)	BC01, BC02, BC03, BC05, BC06
UE43 : Anglais	BC01, BC02, BC03, BC06
UE44 : Galénique 2	BC01, BC03, BC04, BC05, BC06
UE45 : Préparation des médicaments 2	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE46 : Gestion à l'officine 2	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE47 : Suivi projet tutoré 4	BC01, BC02, BC03, BC04, BC05, BC06
UE48 : AFGSU	BC03, BC05, BC06
<b>TOTAL = 203h</b>	

# ET après...

**DEUST Technicien / Préparateur  
en pharmacie**

**Suites de parcours :**  
CQP dermocosmétique  
pharmaceutique  
CQP dispensation de matériel  
médical à l'officine

**Licence professionnelle**

**Passerelle sur avis d'un jury vers  
la 2e ou 3e année  
des études pharmaceutiques  
(processus de sélection indépendant  
des concours PACES/PASS/LAS)**

**Débouchés diplôme DEUST Technicien / Préparateur en pharmacie :**

- technicien/préparateur en pharmacie
- formateur dans un institut de formation/CFA  
technicien / préparateur en pharmacie
- industrie pharmaceutique



# Infos

## RESTAURATION

Un espace cafétéria est disponible permettant de réchauffer les repas. Vous pouvez conserver votre déjeuner au réfrigérateur pendant votre matinée de cours. Un espace pique-nique est également accessible dans la cour de l'IFPP.

## STATIONNEMENT

Pas de stationnement prévu pour les véhicules des apprentis excepté pour les personnes à mobilité réduite.

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES ET DES PRIX

La soirée de remise des diplômes organisée en octobre/novembre de chaque année remporte un vif succès.

Elle permet la rencontre des maîtres de stage, des formateurs, des administrateurs et des nouveaux diplômés, de nos partenaires et s'agrémentent d'une remise des prix.

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. **Dans ce cas, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensations nécessaires.**

## RESTEZ CONNECTÉS !

[www.cfapharma-besancon.com](http://www.cfapharma-besancon.com)

 CFA Pharmacie Besançon - IFPP

 Instagram : Cfapharmabesanconifpp

 Twitter : CFApharmabesanconifpp





**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE**

46 - 50 Avenue Clémenceau | 25000 Besançon

03 81 82 16 71 | [informations.cfapharma@gmail.com](mailto:informations.cfapharma@gmail.com)

[www.cfapharma-besancon.com](http://www.cfapharma-besancon.com) |  CFA pharmacie Besançon - IFPP